

**Délégation
de signature consentie
au directeur d'unité par le délégué régional
en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

DEC112872DR05

Délégation de signature consentie à Monsieur Khaled HASSOUNI, à Monsieur Patrick FRANCIOSI, Madame Amélie GIUDICI, et à Madame Alix GICQUEL par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

Le délégué régional

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 070039DAJ du 30 mars 2007 nommant Monsieur Gilles Traimond délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord à compter du 1^{er} avril 2007 ;

Vu la décision n° DEC11A001DSI du 4 janvier 2011 portant création de l'unité UPR 3407, intitulée « Laboratoire des Sciences des Procédés et des Matériaux », dont le Directeur est Monsieur Khaled HASSOUNI ;

Décide

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Khaled HASSOUNI, directeur de l'unité UPR 1311, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Khaled HASSOUNI, délégation de signature est donnée à Madame Alix GICQUEL, PU, Enseignant-chercheur, dans la limite des crédits relevant du LSPM au titre du LABEX SEAM, à Monsieur Patrick FRANCIOSI, DR2, Directeur adjoint, et à Madame Amélie GUIDICI, IE, Administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 110187DR05 du 1^{er} février 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend effet au 1^{er} janvier 2011 et prendra fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 13 décembre 2011



Gilles TRAIMOND
Délégué Régional

¹ Soit 125 000 Euros HT au 01/01/2010

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

Dec112646 DR n° 05

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés



Délégation Ile-de-France
Ouest & Nord

www.cnrs.fr

Le Délégué régional

1, place Aristide Briand
92195 Meudon Cedex

T 01 45 07 52 32
F 01 45 07 53 35

Le directeur d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 08A012DSI du 19 décembre 2008 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7161, intitulée Laboratoire d'informatique de l'École Polytechnique – LIX ;

Vu l'avenant du 27 octobre 2011 à la convention quadriennale 2009-2012 entre l'École Polytechnique et le CNRS, portant nomination de Monsieur Olivier BOURNEZ aux fonctions de directeur de l'UMR 7161 ;

Décide

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Catuscia PALAMIDESSI, DR INRIA, directrice adjointe de l'unité, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

Du 1^{er} décembre au 31 décembre 2011, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme PALAMIDESSI, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mmes Évelyne RAYSSAC, AI de l'École Polytechnique, Sylvie JABINET, TCN, Corinne POULAIN, AI, assistantes de direction.

Article 3

A partir du 1^{er} janvier 2012, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme PALAMIDESSI, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Mmes Évelyne RAYSSAC, AI de l'École Polytechnique, Sylvie JABINET, TCN, assistantes de direction.

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 125 000€ HT au 01/01/2010

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La décision n° 100240DR05 du 1^{er} juin 2010 est abrogée.

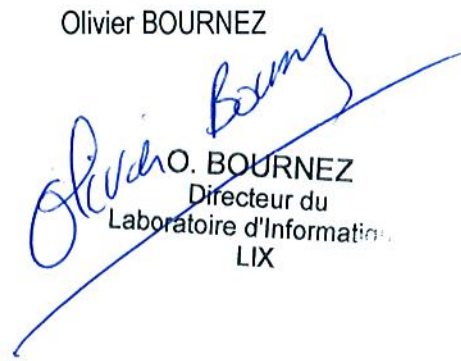
Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Palaiseau, le 1^{er} décembre 2011

Le directeur d'unité

Olivier BOURNEZ



O. BOURNEZ
Directeur du
Laboratoire d'Informatique
LIX

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

Directeur de la publication

Xavier Inglebert

Pour consulter le BO et ses archives

<http://www.dsi.cnrs.fr/bo>

Dépôt légal à parution

Février 2012

ISSN 1148-4853

